



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SNCF RESEAU INFRAPOLE NORMANDIE

Enquête publique préalable à la suppression des passages à niveau n° 114 et n° 115 de la ligne Le MANS - MEZIDON sur la commune de VENDEUVRE (14 735) par la SNCF RÉSEAU NORMANDIE

Par arrêté du 28 avril 2025, le Préfet a prescrit une enquête publique préalable à la suppression des passages à niveau n° 114 et n° 115 de la ligne Le MANS - MEZIDON sur la commune de Vendevre.

Cette suppression de passages à niveau (PN) s'effectue dans le cadre plus général de la suppression des PN afin d'améliorer la sécurité des usagers des infrastructures routières et ferroviaires. Elle répond au Plan d'Action édité par le Ministère chargé des Transports pour améliorer la sécurisation des Passages à niveau, du 29 avril 2019.

L'enquête publique se déroulera **du mercredi 21 mai à 10h00 au vendredi 6 juin à 12h30**. Le siège de cette enquête publique est la **mairie de Vendevre** sise 30 rue du Château – 14170 Vendevre.

M Rémi DE LA PORTE DES VAUX est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le préfet en application des dispositions de l'article R.134-15 du code des relations entre le public et l'administration.

M Thierry GAUTIER AUGER, chargé de mission PN et Risques SNCF RESEAU – NORMANDIE - demeurant au 38 bis rue Verte – 76 000 ROUEN est désigné comme responsable du projet. La personne-ressource, représentant le maître d'ouvrage, est M Fabien DUBOURG, spécialiste des passages à niveau, demeurant 19 rue de l'Avalasse – BP 696 - 76 008 ROUEN Cedex 1, courriel : fabien.dubourg@reseau.sncf.fr ; Téléphone : 06 16 39 94 04.

À compter de la date d'ouverture de cette enquête publique, le dossier pourra être consulté soit :

- Sous format numérique aux adresses ci-dessous :
 - Registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/6252>
 - Site internet de l'État : <https://www.calvados.gouv.fr/Publications/Avis-et-consultation-du-public/Avis-enquete-publique/Les-avis-d-enquetes-publiques-en-cours>
- Sous format papier aux lieux, jours et heures indiquées ci-dessous :

Lieux	Jours et horaires
Mairie de Vendevre 30 rue du Château – 14170 Vendevre Tél : 02 31 40 95 93 Courriel : mairie.vendevre@wanadoo.fr	– Mercredi : de 10h00 à 12h30 – Le vendredi : de 10h00 à 12h30

À compter de la date d'ouverture de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête ouvert à cet effet au lieu indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur au siège de l'enquête publique, afin d'y être annexées au registre ;
- Sur le site internet de la société « PREAMBULES » au Registre dématérialisé suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6252> ;
- par mail à l'adresse suivante : enquete-publique-6252@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courriel seront publiées une fois par jour les jours ouvrés sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6252> et donc visibles par tous.

Les informations complémentaires relatives au projet peuvent être demandées à la personne ressource, représentant le maître d'ouvrage, M Fabien DUBOURG, à l'adresse ci-dessus.

M Rémi DE LA PORTE DES VAUX, commissaire enquêteur, tiendra des permanences au siège de cette enquête pour y recevoir les observations du public écrites et orales, aux jours et heures ci-dessous :

Lieux	Jours et horaires
Mairie de Vendevre 30 rue du Château – 14170 Vendevre Tél : 02 31 40 95 93 Courriel : mairie.vendevre@wanadoo.fr	– Mercredi 21 mai de 10h00 à 12h30 – Vendredi 6 juin de 10h00 à 12h30

Le public pourra consulter à la fin de l'enquête et dès que disponibles, le rapport, et les conclusions motivées favorables ou défavorables du commissaire enquêteur, à la Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados, à la mairie susnommée pendant un an à compter de la date de clôture de cette enquête.

Le rapport, et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront également consultables et téléchargeables gratuitement, sur les sites internet suivants :

- <https://www.registre-dematerialise.fr/6252>
- <https://www.calvados.gouv.fr/publications/avis-et-consultation-du-public/avis-enquete-publique/les-avis-d-enquetes-publiques-en-cours>

Conformément aux dispositions du Code des relations entre le public et l'Administration, M. le Préfet se prononcera par arrêté sur l'autorisation de suppression des passages à niveaux n° 114 et n° 115 de la ligne Le Mans – Mézidon sur la commune de Vendevre.

NE PAS RECOUVRIR AVANT MARDI 6 JUIN à 12H30